



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 02 juin 2023

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00048** du **26 MAI 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL

En vue de la réalisation : Le projet concerne la restructuration de la zone cuisine
comprenant la création d'un conduit extérieur d'extraction pour les besoins de l'opération

Sur un terrain sis 6 RUE ROLAND GARROS
Cadastré AC54

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **26 MAI 2023**

Le Maire
Pour l' Maire et par délégation
du logement
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00048** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le **26 MAI 2023**

L'Appariteur,